

Les conseils du médecin : avatars actuels du Serment d'Hippocrate

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **13 (1983)**

Heft 2

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conseils du médecin

Docteur Maurice Mamie



Dans la pureté et la droiture, le médecin maintiendra sa vie et son art: «Dans quelque maison que j'aïlle, j'entrerai pour le bienfait des malades, m'abstenant de toute injustice volontaire, d'autres forfaits et de toute tentative de séduction envers les femmes et les hommes, libres ou esclaves.» Et finalement: «Quoi que je voie ou entende dans la société pendant l'exerci-

La barre des exigences exprimées est donc très haut placée. Le médecin est au service de son art et des malades. «Nos Seigneurs les malades» comme disaient les chevaliers de l'Ordre hospitalier de Malte. Or actuellement, force est de constater que le serment d'Hippocrate est constamment violé. Le respect du malade, le respect de l'individu, de son intégrité tant physique que morale s'effacent trop souvent au profit d'intérêts d'Etat ou d'idéologies dominantes. L'intolérance qui caractérise les Etats totalitaires ne saurait admettre d'opposants qu'il s'agit de neutraliser aussi radicalement que possible dans leur corps et dans leur psyché. La vie humaine n'a que peu de valeur dans un monde où les impératifs des collectivités écrasent tout balbutiement individuel.

Notre vingtième siècle a accouché de la barbarie nazie; les techniques de destruction de l'homme mises au point par elle n'ont pas disparu avec la chute du Troisième Reich. Les méthodes de tortures se sont de plus en plus perfectionnées, peaufinées avec, hélas, la complicité de médecins. Rappelons ici les «exploits» des médecins nazis, des Mengele et autres, pour qui la médecine n'est qu'un instrument au service de l'Etat; les médecins qui dans les geôles sud-américaines surveillent le déroulement des tortures; les chirurgiens qui pratiquent, dans plusieurs pays islamiques, l'amputation de la main droite en cas de vol; et enfin les hôpitaux psychiatriques en URSS. Dans tous ces cas-là la dignité humaine est bafouée par ceux-là mêmes dont l'idéal professionnel est justement de la protéger.

Menace implicitement contenue dans le neuvième et dernier point du Serment et que j'approuve entièrement: Que la colère des dieux et les foudres de l'Olympe s'abattent avec une férocité implacable sur les parjures de la médecine.

Ces quelques lignes m'ont été inspirées par la lecture d'un exposé du Professeur Lichtenhaeler de Hambourg, publié dans le numéro de décembre 1980 de la Revue médicale de la Suisse Romande et par un texte du D^r Truffer de Sierre, paru dans le n° du 24 novembre 1982 de la revue «Médecine et Hygiène.»

D^r M. M.

Avatars actuels du Serment d'Hippocrate

Le serment d'Hippocrate porte le nom du plus illustre médecin de l'antiquité grecque, qui vécut en l'an 400 avant J.-C. Il s'agit d'un code de déontologie et d'éthique médicales. Comprenant 9 points différents, il commence par une promesse solennelle faite aux dieux de la médecine que sont Apollon et Esculape, ainsi qu'aux deux filles de ce dernier, les déesses de la santé et de la guérison des maladies, Hygie et Panacée, promesse que le futur médecin s'engage à respecter toute sa vie durant dans la mesure de son jugement et de ses capacités.

L'élève doit considérer son maître à l'égal de son propre père, ce qui veut dire qu'il lui devrait assistance si celui-ci devait un jour tomber dans le besoin. De même les fils du maître seront traités comme des frères.

Le serment précise ensuite: «Je prescrirai le régime pour le bienfait des malades selon mon pouvoir et mon jugement, mais je les protégerai contre la malveillance et l'injustice». Le médecin s'interdit de donner un médicament mortel à qui le lui demanderait et de prendre l'initiative d'une telle suggestion.

ce ou même en dehors de l'exercice de ma profession, je tairai ce qui ne doit pas être divulgué, le regardant comme un secret inviolable».

Il est impressionnant de constater avec quelle autorité Hippocrate a formulé les principes de base de toute l'éthique médicale, principes qui ont conservé intacte toute leur valeur quelque 24 siècles plus tard. Les points forts de ce serment sont d'une part le respect et l'amitié que l'on doit à ses maîtres, et d'autre part l'attitude morale que le médecin se doit d'observer vis-à-vis de ses malades et d'une façon plus générale vis-à-vis de tout homme et de toute femme. Non seulement le médecin doit être utile, mais en plus il ne doit pas nuire en pratiquant son art. Il doit protéger son malade contre tous les dommages qui pourraient provenir de son entourage et écarter toute malveillance ou injustice. Il doit même le protéger contre lui-même. La vie est sacrée. Il n'a donc pas le droit de favoriser de quelque façon que ce soit le suicide, de pratiquer une euthanasie active et d'encourager des manœuvres abortives. Œuvrant pour le bienfait des malades, le médecin doit leur offrir tous les moyens de recouvrer la santé. Il doit s'abstenir de causer du tort à son patient et à sa famille par un comportement équivoque ou en divulguant les secrets dont il aurait eu connaissance. L'impératif du secret médical se trouve donc déjà dans le serment d'Hippocrate.

fortes
Contre les douleurs

prenez donc: **Le Baume du Tigre**

rhumatisme, arthritisme, névralgie, migraine, goutte, douleurs aux disques vertébraux, sciaticque, lumbago, blessures dues au sport, toux, rhume, bronchites.

En vente dans les pharmacies et drogueries sous forme de pommade ou d'huile.

